



Olifan
GROUP

#regards
NOVEMBRE 2017

POURQUOI NE PRÉCONISER QUE DU FONDS EN EUROS PEUT DEVENIR UN DÉFAUT DE CONSEIL ?

RÉDIGÉ PAR PATRICK LEVARD, PARTNER OLIFAN GROUP

LES FONDS EN EURO SONT DES FONDS GÉRÉS PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE QUI OFFRENT UNE GARANTIE EN CAPITAL ET UN EFFET DE CLIQUET CHAQUE ANNÉE SUR LES VALORISATIONS. CES FONDS SONT INVESTIS PRINCIPALEMENT DANS DES OBLIGATIONS D'ÉTAT ET ONT DONC SERVI PENDANT DES ANNÉES À FINANCER LA DETTE PUBLIQUE.

CHAQUE ANNÉE L'ASSUREUR EST TENU DE REVERSER À L'ÉPARGNANT AU MOINS 85 % DU RENDEMENT DU FONDS, LE RESTE POUVANT CONSTITUER DES RÉSERVES DANS LESQUELLES LES ASSUREURS POURRONT PUISER EN CAS DE BAISSSE DE RENDEMENT POUR SERVIR UN TAUX « RAISONNABLE ».

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE PEUT GÉRER PLUSIEURS FONDS EN EUROS AVEC DES PROPORTIONS DIFFÉRENTES D'OBLIGATIONS, D' ACTIONS ET D'IMMOBILIERS MAIS LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES PÈSENT FORTEMENT SUR LEURS POSSIBILITÉS.

POURQUOI LES ESTIMATIONS DE RENDEMENT POUR L'ANNÉE 2017 SONT ALARMANTES ?

1- PROBLEMATIQUE ACTUELLE

- Baisse des taux d'intérêts européens depuis des années

Depuis de nombreuses années, nous assistons à la baisse du rendement des emprunts d'États sur lesquels les fonds en euros sont en majeure partie investis. Ainsi, ces taux sont maintenant extrêmement bas. Le régulateur, sur la base du principe de prudence, cherche à tempérer les conséquences possibles d'une éventuelle remontée brutale des taux d'intérêt, qui pourrait menacer l'équilibre financier de certaines compagnies d'assurances. En effet, un tel scénario engendrerait une baisse de la valorisation des investissements obligataires détenus par les compagnies d'assurances, et pourrait faire craindre un phénomène de rachats massifs.

- Risque de remontée brutale à ne pas négliger

Après plusieurs années de baisse des taux d'intérêt, il est maintenant probable que les taux reprennent le chemin de la hausse, du fait de l'amélioration des conditions économiques en Europe et dans le reste du monde. La Banque Centrale Européenne (« BCE ») reste à l'heure actuelle très active pour soutenir la reprise par le biais du programme d'assouplissement quantitatif, mais elle commence à signaler aux marchés qu'elle envisage de le réduire progressivement, ce qui devrait mécaniquement faire remonter les taux.

Nous ne nous inscrivons pas dans un scénario de remontée brutale des taux d'intérêts à court ou moyen terme, car la BCE fera tout ce qui est en son pouvoir pour ne pas déstabiliser les marchés, mais nous restons néanmoins vigilants. Si le mouvement de hausse des taux se faisait trop brutal, les épargnants seraient tentés de sortir en bloc de l'assurance vie pour aller sur des supports plus rentables d'où La Loi Sapin 2..

2- CONSÉQUENCES

- Baisse de la rentabilité

La baisse de rendement des fonds en euros est donc depuis des décennies, une réalité qui s'impose à tous les assureurs. Les estimations de rendement pour l'année 2017 sont alarmantes pour trois raisons :

Les taux de rendement des fonds en euros nets de frais de gestion, de prélèvements sociaux et d'inflation ne devraient pas dépasser en 2017 le taux de 0,06 %.

- Les taux des obligations restent bas ce qui impose aux Etablissements financiers d'acheter en cas de souscription sur les fonds en euros du papier à très faible rentabilité.
- La CSG devrait augmenter de 1,7 % ce qui portera les prélèvements sociaux à un niveau historique de 17,2 %
- L'inflation reprend légèrement pour atteindre à peu près 1,1 %

- Mise en risque des Etablissements financiers par la baisse de leur solvabilité

La solvabilité d'un assureur exprime sa capacité à respecter les engagements qu'il prend auprès de ses clients.

Solvabilité 1 est en vigueur depuis les années 70 mais depuis la fin des années 1970, l'Union Européenne promeut un marché unique et une égalité de concurrence des assureurs en Europe.

Solvabilité 2, modifie les règles de solvabilité pour « aider » les assureurs à garantir leur engagement par une Directive cadre : Solvabilité 2, adoptée en 2009

De 2009 à 2016, de nombreuses mesures d'ajustement pour permettre aux assureurs de conserver leur rôle clé dans le financement de l'économie et contribuer au maintien de la stabilité financière.

Avec les impacts de Solvabilité 2, les assureurs réduisent la diversification dans leurs actifs généraux, au moment même où les placements obligataires offrent des rendements très faibles.

Ils doivent revoir les modalités de leurs contrats pour éviter des sources d'augmentation mécaniques de leur besoin de fonds propres.

Pour pallier cette situation les assureurs limitent l'accès aux fonds en euros :

- En imposant de plus en plus fréquemment des parts en Unités de Comptes dans les contrats d'assurances vie ou de capitalisation.
- En interdisant l'accès aux fonds en euros aux entreprises et aux associations
- En imposant des frais d'entrée incompressibles sur les contrats afin de dissuader les souscripteurs.
- En imposant des frais de sortie anticipés.
- En offrant des bonifications de rendement dans le cas de parts en Unités de Compte importantes
- En ne garantissant plus que le capital brut de frais de gestion.
- En proposant des alternatives aux fonds en euros.

- Risque de blocage des contrats en cas de crise. Loi Sapin 2

La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « Sapin II » est entrée en vigueur le 11 décembre 2016, et modifie la législation relative au secteur de l'assurance-vie, avec pour objectif général un renforcement des mesures destinées à garantir la protection de l'épargne des assurés et la stabilité financière.

Le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) voit ainsi ses pouvoirs étendus, l'article 49 de la Loi Sapin II lui permettant maintenant :

- de restreindre certaines opérations, comme les rachats, avances ou arbitrages sur les contrats d'assurance-vie en cas de risque majeur pouvant affecter le système économique et financier, et ce pendant une durée de 6 mois maximum.
- d'intervenir sur la rémunération des supports en euros en modulant les règles de dotation et de reprise de la provision pour participation aux bénéficiaires. L'objectif de la mesure est d'obliger les assureurs à augmenter la provision pour participation aux bénéficiaires et renforcer ainsi leur solidité financière. Cela aurait pour conséquence de réduire le rendement servi aux assurés sur le support en euros.

3- SOLUTIONS

- La répartition entre différentes Compagnies

La diversification répond au vieil adage « ne pas mettre tous les œufs dans le même panier » et permet ainsi de répartir ses avoirs entre différentes Compagnies ce qui en cas de difficulté de l'une ou de l'autre assurerait une meilleure protection de l'épargnant. Précisons qu'il n'y a pas de limites à cette diversification et qu'en cas de grandes difficultés de la Compagnie qui détient les capitaux, l'Épargnant bénéficie d'une garantie de 70 000 € par Compagnie.

- La diversification des supports

Les contrats d'assurance vie offrent pour la plupart aujourd'hui une multitude de supports qui permettent avec un panachage judicieux de gérer ses capitaux d'une façon prudente ou dynamique selon le profil de chacun. Les Anglo-Saxons gèrent leur épargne depuis des décennies sans recourir à des fonds en euros mais en s'appuyant sur des fonds actions ou obligataires mais aussi sur des fonds dits flexibles, patrimoniaux, réactifs qui permettent d'allier rendement et sécurité. On pourra aussi trouver des fonds structurés, des SCPI, de l'or, bref une large palette de supports d'investissements.

- La gestion prudente pilotée

La gestion prudente pilotée consiste à confier à un gérant un mandat de gestion pour agir au mieux des intérêts de l'épargnant en respectant un profil de risque établi préalablement. Il s'agit donc d'un vrai « contrat » qui engage le gérant à respecter les directives du client. Cette gestion pilotée a bien entendu un coût qui pèse sur le rendement du contrat. Il convient donc de faire appel à des gérants reconnus qui sauront rendre efficiente cette gestion notamment quand le cahier des charges impose une gestion prudente. C'est ce que font les institutionnels quand ils confient la gestion de leur trésorerie.

- Faire appel à de vrais conseillers.

La gestion financière est affaire de spécialistes. C'est un métier. Les critères de sélection sont les suivants :

- La structure de conseil doit être solide et reconnue.
- Elle doit pouvoir présenter une très large offre de contrats
- Elle doit avoir des outils d'analyse et de suivi
- Elle doit avoir des outils d'agrégation pour apprécier l'efficacité des placements.
- Elle doit connaître parfaitement les modes de fonctionnement et les contraintes du monde de la tutelle quand il s'agit de placements pour le compte de personnes vulnérables.

- Le regroupement des contrats chez un seul courtier

Parfois on croit diversifier car on a des avoirs placés par l'intermédiaire de différents courtiers. C'est souvent une erreur car en cas de besoin chacun des courtiers aura tendance à protéger ses encours et proposer que les rachats éventuels se fassent sur les contrats suivis par un autre. Alors que si un courtier gère tous les contrats, il recherchera pour le client la meilleure solution.

D'autre part s'il utilise un outil d'agrégation, le client ou son tuteur recevra une situation consolidée de ses avoirs sur un seul document ce qui facilite la gestion et la compréhension.

- La recherche d'autres modes d'investissements

L'assurance vie est sans aucun doute le placement préféré des Français mais il existe d'autres supports ou cadres d'investissement. Les SCPI par exemple permettent de percevoir des revenus réguliers. Il s'agit de fonds investis en immobilier de bureaux et commerces versant des loyers mensuels ou trimestriels. La diversification et la mutualisation en font un véhicule d'investissement solide même si juridiquement il n'est pas garanti. Les SCPI offrent actuellement un rendement entre 4,5 % et 6 %. Un accompagnement par des spécialistes est là aussi primordial.

CONCLUSION

Il existe une vraie problématique posée aujourd'hui par les fonds en euros.

Il faut comprendre que les vieilles habitudes passées qui consistaient à bénéficier de rendements forts sans risque sont aujourd'hui obsolètes.

Le « sans risque » ne rémunère plus et devient lui-même un risque.

L'association baisse des taux / augmentation des prélèvements sociaux / reprise de l'inflation, avec un alourdissement des règles prudentielles pour les Compagnies d'Assurance, nous impose inexorablement de changer nos habitudes, de faire preuve d'imagination et d'innovation.

Il n'y a plus de place pour l'amateurisme qui surfait sur des rendements tranquilles. Le recours à de vrais professionnels qui sauront analyser le profil de chacun, leur proposer une diversification cohérente et les accompagner dans la durée pour assurer une pérennité des investissements et des réajustements éventuellement nécessaires, est en fait le seul moyen de pallier cette situation complexe.

Olifan Group est armé pour relever ce défi car la Société bénéficie de l'expertise de réels professionnels, s'inscrit dans la durée avec ses clients, connaît les problématiques des personnes vulnérables et partage des valeurs de respect et de transparence.



ACTUALITÉS FINANCIÈRES

Par Nicolas Boutry, Partner & Directeur de la Gestion Financière Olifan GROUP

LES MARCHÉS ACTIONS ONT CONTINUÉ LEUR PROGRESSION SUR LES MOIS D'OCTOBRE AVANT DE FLÉCHIR DEPUIS LE 6 NOVEMBRE. LE CAC 40 A AINSI RENDU ENVIRON 5% DEPUIS LES PLUS HAUTS ATTEINTS, CE QUI SITUE SA PERFORMANCE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE À PRÈS DE +9%..

Il y a probablement une variété de raisons derrière ce recul des dernières séances.

On peut citer notamment les résultats des entreprises en zone euro qui, bien qu'au plus haut depuis 5 ans, ont été un peu moins bons qu'attendus, ou encore le fait que les marchés ont eu à digérer la semaine dernière des déceptions sur le front de la réforme fiscale aux Etats-Unis, dont le timing se fait plus incertain.

Par ailleurs, nous avons assisté à la résurgence de tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Le Premier Ministre libanais vient en effet de démissionner de ses fonctions depuis Riyad, en Arabie Saoudite, clamant que son pays est sous la mainmise de l'Iran et du Hezbollah, ravivant ainsi la rivalité historique entre les entre Chiites et Sunnites.

Il est vrai que face à la progression très forte des marchés depuis la rentrée, certains investisseurs ont sûrement trouvé ces facteurs propices à une prise de profit.

Sur le plan macro-économique, tous les indicateurs avancés restent toujours dans le vert : la croissance est relativement homogène de part le monde, et s'accompagne de plus d'une inflation faible, ce qui constitue un cocktail très propice aux bonnes performances des actions.

Malgré une légère déception en zone euro que l'on peut attribuer à la force de l'euro, les résultats des entreprises du troisième trimestre se sont révélés globalement bons, notamment aux États-Unis ou les valeurs technologiques ont continué de briller par la robustesse de leurs résultats.

NOTRE VISION

Olifant
GROUP



LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES MILITENT TOUJOURS EN FAVEUR D'UNE EXPOSITION AUX ACTIONS. LES PROGRESSIONS BOURSIÈRES, CERTES IMPRESSIONNANTES SUR UN AN, DEVRAIENT CONTINUER À SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ET RESTER FAVORABLES POUR LE MOYEN TERME. LE CYCLE AMÉRICAIN, BIEN QUE DÉJÀ VIEUX DE 8 ANS, POURRAIT SE TROUVER PROLONGÉ PAR LA RÉFORME FISCALE AMÉRICAINNE, QUI PROMET DE DOPER LA PROFITABILITÉ DES ENTREPRISES.

Nous restons confiants sur les marchés européens qui devraient bénéficier de la phase d'accélération de la croissance en zone euro. Nous sommes toujours sous-pondérés sur la classe d'actif obligataire qui fait face à la perspective d'une remontée des taux et donc d'une baisse en capital alors que les rendements implicites compensent peu pour ce risque.

Pour nos clients ayant choisi l'option Investissements Financiers Personnalisés*, le positionnement est toujours en faveur des actions européennes, dont les valeurs cycliques qui devraient bénéficier de la reprise européenne.

* Pour plus d'information sur l'option de gestion "Investissements Financiers Personnalisés", nous vous invitons à contacter votre partner ou consultant référent.



EUROPE

Le PIB du troisième trimestre de la zone euro est ressorti à 2.5% en rythme annualisé, tandis que les indicateurs avancés de l'activité se maintiennent à des niveaux élevés dans les différents pays de l'Union.

La Commission Européenne vient ainsi de relever ses prévisions de croissance pour 2017 et 2018 à respectivement 2.2% et 2.1%, ce qui marque un plus haut depuis 2007. Cette croissance s'accompagne toujours d'une faible inflation, ce qui justifie la posture très accommodante de la banque centrale européenne (« BCE »). Ainsi, lors du dernier conseil des gouverneurs fin octobre, elle a communiqué sur la réduction très graduelle du programme d'achats d'actifs, passant de 60 milliards d'euros par mois à 30 milliards d'euros dès 2018, tout en ajoutant que les taux directeurs resteront bas pour une période étendue. Les marchés financiers ont apprécié ce ton conciliant en terminant le mois en forte hausse. Les résultats d'entreprises ont été plutôt bons, mais après plusieurs trimestres positifs les attentes étaient élevées, ce qui a généré quelques déceptions suite aux publications.

Quant à la crise en Catalogne, elle inquiète désormais moins les marchés, qui rebondissent en Espagne, depuis l'annonce de la tenue d'élections régionales officielles, organisées pour le 21 décembre.



ETATS-UNIS

L'estimation du PIB du troisième trimestre ressort au dessus des attentes à 3% en rythme annualisé, tiré par la bonne santé de la consommation des ménages. L'activité manufacturière se maintient à des niveaux élevés, tout comme la confiance des ménages et des entreprises. 235.000 postes ont été créés en octobre dans le secteur privé, et le taux de chômage reste au plus bas à 4.1% de la population active.

La croissance des profits des entreprises progresse de près de 8% au troisième trimestre par rapport à l'an dernier, et le taux de surprises positives approche les 80%. En tête, on retrouve encore les valeurs technologiques, qui continuent d'impressionner par la robustesse de leurs résultats.

Début novembre, le président américain Donald Trump a nommé Jerome Powell au poste de président de la Réserve Fédérale (« Fed ») en remplacement de Janet Yellen. Cette nomination s'inscrit dans la continuité de la politique menée jusque-là par la Fed, puisque Monsieur Powell était déjà l'un des gouverneurs depuis 2012, et a toujours été proche des décisions de Madame Yellen. Il est donc plutôt modéré et devrait prôner un resserrement monétaire très graduel. Le marché n'a que peu réagi à sa nomination, et s'attend toujours une hausse des taux directeurs en décembre.

Le projet de réforme fiscale a récemment marqué le pas, puisque des différences émergent entre le texte présenté par le sénat la semaine dernière et celui présenté par la chambre des représentants une semaine avant. La perspective d'un accord avant la fin de l'année semble maintenant fort optimiste et présage d'une mise en application difficile, ce qui justifie la déception des marchés et un recul des indices la semaine dernière.

Achévé de rédiger le 15 novembre 2017

Les informations présentées ci-dessus ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures



Olifan
GROUP

#regards
NOVEMBRE 2017

QUOI DE NEUF

chez Olifan ?

OLIFAN GROUP, EXPERT EN STRATÉGIES PATRIMONIALES, ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT GRÂCE À UN PARTENARIAT AVEC CARMIN & BDO !



OLIFAN GROUP, EXPERT EN STRATÉGIES PATRIMONIALES, ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT GRÂCE À UN PARTENARIAT AVEC CARMIN ET BDO

Olifan GROUP, conseil en stratégies patrimoniales et en investissements, sera l'interlocuteur privilégié des clients de BDO, cabinet d'audit, de conseil et d'expertise comptable, et aura également accès aux compétences en fusions/acquisitions de Carmin, groupe de services financiers créé par Nicolas Mérindol et ses associés.

Olifan GROUP est une société de conseil en stratégies patrimoniales et en investissements, constituée de 20 associés et 45 collaborateurs, présente dans neuf métropoles françaises, avec aujourd'hui 700 millions d'euros d'actifs sous gestion. Créé en 2014 par rapprochements d'activités existantes, le groupe est en très forte croissance. Sa mission est d'aider ses clients à comprendre et à maîtriser les risques et les enjeux de leur patrimoine, structurée autour de cinq expertises : ingénierie patrimoniale, structuration immobilière, dirigeant et entreprise, gestion financière et personne vulnérable. L'écosystème Carmin lui permettra à la fois de bénéficier de l'appui de plus 1000 experts de BDO, et de donner à sa clientèle l'accès, en « club-deals », aux opérations financières des associés de Carmin Finance, habituellement réservées à des investisseurs institutionnels, leur taille et leur degré de complexité les rendant inaccessibles autrement.

Cette nouvelle étape représente un double enjeu pour Carmin, groupe de services financiers créé par Nicolas Mérindol et ses associés en 2013. D'une part, le conseil en gestion patrimoniale du dirigeant vient compléter naturellement le conseil en fusions/acquisitions, surtout dans le cas de cessions. D'autre part, les associés de Carmin se donnent la possibilité de mobiliser les encours financiers importants que représentent les clients d'Olifan GROUP.

De son côté, BDO, cabinet d'audit, de conseil et d'expertise comptable, avec 1200 personnes en France, pourra, avec Olifan GROUP accompagner sa clientèle dans la compréhension et dans la maîtrise de leurs risques et enjeux patrimoniaux.

« Nous avons annoncé, dès 2015, que nous souhaitons renforcer notre palette de services avec la gestion de patrimoine. Nous avons pris le temps qu'il fallait pour trouver la bonne équipe » commente **Nicolas Mérindol, Président Fondateur du groupe Carmin.**

« Le conseil en gestion de patrimoine est un axe important du développement de BDO car il entre dans notre positionnement global qui consiste à simplifier la vie des dirigeants et les conseiller dans les grandes et petites étapes de leur développement. Ce partenariat avec Olifan GROUP permettra de multiplier les synergies déjà créées par les 100 associés BDO qui ont tissé depuis des années des relations étroites avec près de 20 000 clients. » **Michel Léger, Président de BDO France.**

« Ce qui a prévalu à ce partenariat, au-delà de la valeur ajoutée que cela apporte aux clients, fut le partage de valeurs communes des équipes » commente **Hein Donders, Président Fondateur du groupe Olifan GROUP.**

À PROPOS DU GROUPE CARMIN

Le groupe Carmin est un groupe de services financiers créé par Nicolas Merindol en 2013, basé sur l'association des managers clés au capital de leur business, la sélection d'expertises de haut niveau sur des métiers innovants, rassemblés autour de l'activité de conseil en stratégie financière (Fusions/Acquisitions, haut de bilan, advisory) via Carmin Finance. L'écosystème Carmin compte aujourd'hui 6 sociétés, 1000 collaborateurs dont le groupe Investance, un leader dans le conseil en management exclusivement dédié aux métiers de la Banque et Assurance, BDO Sicier, société d'Expertise comptable dédiée aux acteurs de l'immobilier en association avec BDO France, et equityStories, société de conseil en communication. www.groupe-carmin.com

A PROPOS DE BDO

Cabinet de conseil, d'audit et d'expertise-comptable, BDO accompagne les entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain à chaque stade du développement de leur organisation. Dans 45 bureaux en France, nos équipes sont engagées aux côtés de nos clients pour contribuer à leur réussite : 96% d'entre eux se déclarent satisfaits de nos prestations.

BDO est le 5ème réseau mondial d'audit et de conseil : plus de 68 000 collaborateurs, présents dans 159 pays, mettent en œuvre des compétences pluridisciplinaires (finance, comptabilité, fiscalité, gestion des risques, systèmes d'information, développement durable, etc.) avec comme priorité de délivrer une qualité de service exceptionnelle à nos clients. En 2016, le chiffre d'affaires des 1 400 bureaux BDO s'élève à 7,6 milliards de dollars US.

À PROPOS D'OLIFAN GROUP

Olifan GROUP est une société d'experts en stratégies patrimoniales et en investissements née en 2014. Sa mission consiste à apporter à ses clients un conseil et un accompagnement dans la durée et ainsi les aider à comprendre et à maîtriser les risques et enjeux de leur patrimoine. Constituée de la fusion d'une dizaine de sociétés spécialisées dans la gestion de patrimoine, la singularité de son business model repose sur :

- Sa proposition de valeur client innovante,
- Son modèle de gouvernance agile,
- Son modèle économique transparent.

Forte de 65 collaborateurs présents à Aix en Provence, Bordeaux, Cannes, Evreux, Nice, Lyon, Orléans, Paris et Strasbourg et de ses 5 domaines d'expertises, ingénierie patrimoniale, structuration immobilière, dirigeant et entreprise, gestion financière et personne vulnérable Olifan GROUP accompagne ses clients dans la gestion globale de leur patrimoine. www.olifangroup.com

[TÉLÉCHARGER LE COMMUNIQUÉ](#)

AGENDA

CLUBS EXPERTS

- 30 novembre - Lyon

Le mandat de protection future - prévoir aujourd'hui l'incapacité de demain.

Choisir plutôt que subir.

- 6 décembre - Orléans

Maîtriser la loi de finances 2018

Flat Tax, Dividendes, IFI, Assurance Vie, Prélèvement à la Source...

EVÈNEMENTS

- 23 novembre - Nice

Soirée Finance & Musique au profit de l'Association France TUTELLE

- 30 novembre - Nice

Salon du dirigeant d'entreprise - Les Entrepreneariales

Renseignements : laura.dos-santos@olifangroup.com

RDV SUR NOTRE SITE INTERNET POUR DÉCOUVRIR TOUTES NOS ACTUALITÉS :

<http://www.olifangroup.com/fr/media-center/actualites>